

Ecole primaire de Gougenheim  
13, rue de la forêt  
67 270 GOUGENHEIM  
03.88.70.54.71  
[ce.0671023y@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671023y@ac-strasbourg.fr)

Ecole élémentaire de Rohr  
Rue de l'école  
67 270 ROHR  
03.88.70.57.33  
[ce.0671052e@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671052e@ac-strasbourg.fr)

### Procès Verbal du Conseil d'Écoles

Date : vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022

Lieu : école de Rohr

Heure : 20h00

Écoles	Mairies	Représentants des parents d'élèves
Présents		
Mme Chloé MEGNOUCHE PS-MS	M. Laurent KRIEGER Maire de Gougenheim	Mme Aude MULLER CHAMARD PS-MS T
Mme Laurence KLEIN PS-MS	M. Matthieu STOLL Adjoint à Gougenheim	Mme Claire STEPHAN GS-CP T
M Sébastien WISHAAPT GS-CP - directeur à Gougenheim	M.SCHMITT Pascal Conseiller municipal	Mme Charlotte WEISS CM1-CM2 T
Mme Noémie VOZKA GS-CP	M. Jean-Luc TOUSSAINT Maire de Rohr	
Mme Laurence KLEIN PS-MS	Mme Nathalie WINTZ Conseillère à Rohr	
Mme Céline LORENTZ CE1-CE2 – directrice à Rohr	Mme Noémie FAVIER Conseillère à Rohr	
Mme Leïla BOULATROUS CM1-CM2		
Mme WICKER Véronique IEN (Inspection de l'Éducation Nationale)		
Absents excusés		
		Mme Sophie GUEDRA CE1-CE2 T
		Mme Céline KURZ CE1-CE2 S

Présidente du conseil : Mme Céline LORENTZ

Secrétaire : M. Sébastien WISHAAPT

Après avoir salué l'assistance, Mme Lorentz ouvre la séance à 20h05 et passe à l'ordre du jour.

- **Adoption du dernier CE :**

\*point et retours suite au dernier CE :

>*piscine*

Le budget municipal annuel de l'école de Rohr a été réduit pour permettre à la commune de

financer les entrées pour les élèves. Le bus étant déjà pris en charge. La commune de Gougenheim fera la même démarche. À partir de septembre 2022, les séances piscine pourront donc être entièrement gratuites pour les familles.

#### *>sécurité dans le bus*

La problématique se pose toujours à 11h35 lorsqu'il n'y a pas d'accompagnateurs. Aucune solution « miracle » n'est proposée si ce n'est les pistes de réflexions de Mme Lorentz envoyées par mail aux mairies et à l'IEN en date du 15 mars :

\* Proposer aux maires d'intervenir directement en classe pour expliquer aux élèves leur rôle de citoyen sur la voie publique et demande à l'IEN pour savoir jusqu'où nous pouvons intervenir car la situation se déroule hors temps scolaire. Bien que nous parlons de respect, de tolérance... dans le cadre de l'enseignement moral et civique, cela ne suffit visiblement plus. Il faut également souligner que les enfants en conflit un jour, sont à nouveau "copains" le lendemain. Parfois, c'est l'un qui commence, parfois c'est l'autre. Il faut donc bien mesurer la situation, sans la prendre à la légère non plus.

\*Intégrer un volet citoyenneté dans le nouveau projet d'école où nous pourrions envisager « qu'un acte malveillant donne lieu immédiatement à une sanction/réparation adaptée et choisie avec les élèves et les enseignants en début d'année" dans le but de les rendre plus attentifs à leurs gestes et à leurs paroles.

\*Inviter très fortement les accompagnatrices du bus à imposer un placement aux élèves, même pour ce court trajet. Le périscolaire peut être associé à cette démarche. Le placement pourrait évoluer au cours de l'année.

Monsieur de Maire de Gougenheim souligne que les parents sont les premiers responsables de l'éducation des enfants. L'intervention des maires est une bonne chose, mais il faut également re-sensibiliser les parents. Si jamais les problèmes persistent, le maire peut être amené à prononcer l'exclusion des enfants responsables du bus, ceci afin de faire réfléchir les familles. M. Krieger rappelle également que les ATSEMs sont dans le bus uniquement pour les maternelles, et ne sont pas responsables de l'encadrement des enfants de l'école élémentaire.

Les représentantes de parents d'élèves précisent que suite au précédent conseil, elles ont adressé un mail informatif à l'ensemble des parents du RPI pour les sensibiliser à la situation. Elles n'ont réceptionné aucun retour à ce sujet.

#### • **Bilan des évaluations mi-CP**

Français : 8 compétences évaluées (lecture / écriture / compréhension)

- 6 élèves ont 100 % des compétences acquises.
- 5 élèves ont 1 ou plusieurs compétences évaluées comme « fragiles »
- 1 seul élève est identifié « à besoin » dans 2 compétences.

Mathématiques : 6 compétences évaluées (numération / problèmes / calcul)

- 4 élèves ont 100 % des compétences acquises.
- 7 élèves ont 1 ou 2 compétences évaluées comme « fragiles »
- 2 élèves sont identifiés « à besoin » dans 1 à 2 compétences.

Bilan :

- les APC se poursuivront pour l'élève à besoin en français.
- un accent plus particulier sera mis en mathématiques pour consolider les apprentissages (même si les 7 élèves qui ont 1 fragilité l'ont chacun dans une compétence différente. Pas de point de travail "massif" en particulier).

- **Bilan des tests de fluence**

Les élèves de CE et de CM les ont passés pendant la première semaine de février.

Il y avait 3 épreuves : lecture de mots / lecture de méta mots / lecture d'un texte (à chaque fois en une minute)

Taux de réussite :

CP : Uniquement en fin d'année

CE1 : 90% des élèves lisent 70 mots ou plus en une minute

CE2 : 80% des élèves lisent 90 mots ou plus en une minute

CM1 : 90.9% des élèves lisent 110 mots ou plus en une minute

CM2 : 93.3% des élèves lisent 120 mots ou plus en une minute

Par rapport au test de fluence réalisé en début d'année, on constate de nets progrès.

Les élèves passeront à nouveau un test de fluence au mois de juin pour mesurer ainsi l'évolution sur toute l'année.

- **Stage de réussite**

Comme chaque année, des stages de réussite sont mis en place pendant les vacances de printemps et d'été.

Ils sont destinés aux élèves de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 qui rencontrent quelques difficultés en français et mathématiques. L'enseignante de votre enfant peut vous contacter si elle estime que votre enfant peut être concerné par ce dispositif et donc bénéficier de cette aide. Des groupes de six élèves maximum seront pris en charge par un professeur volontaire en tenant compte des indications données par l'enseignante de votre enfant. Ce stage, basé sur la gratuité pour les parents, se déroule souvent à l'école de Truchtersheim à raison de 3h par matinée.

- **Activités, sorties et projets menés pendant l'année**

A l'école de Gougenheim :

\*1 er mars : journée déguisements et beignets.

\*8 mars sortie au musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg

\*15 mars visite de la MIK

\*28 mars : cross inter-écoles Rohr-Gougenheim-Kienheim à Rohr

\*29 mars sortie en forêt pour les ps/ms

\*mars : début du projet jardin-potager pour les ps/ms

\*mars : début du projet « défi sciences : arroser avec de l'eau récupérée » pour les ps/ms

\*04 avril sortie dans Gougenheim pour les ps/ms

\* jeudi 7 avril : (PS/MS) Chasse aux œufs.

\* vendredi 8 avril : (GS/CP) Chasse aux œufs.

(toutes sections) Passage du photographe.

\* jeudi 28 avril : (toutes sections) Cirque Arlette Gruss à Colmar.

\* mai-juin : 4ème sortie pour les PS-MS (date à définir)

\* juin : visite de pompiers en classe de PS-MS pour parler des risques domestiques.

\* 28 juin : sortie au Vaisseau.

A l'école de Rohr :

En lien avec le projet d'école / Autres activités :

\*1 er mars : après-midi déguisements et beignets fournis par M. Lemoine.

\*21 fév – 28 fév – 7 mars – 14 mars – 21 mars – 28 mars – 4 avril : intervention bénévole de Camille

Weislinger pour un projet handball avec le club d'Achenheim-Truchtersheim dans le cadre du volet sportif du projet d'école

\*10 mars : participation à la mobilisation nationale du quart d'heure de lecture

\*25 mars : visite de la fabrique à Bretzels Boehli en lien avec l'opération bretzels (ce type de visite ne sera certainement pas reconduit)

\*28 mars : cross inter-écoles Rohr-Gougenheim-Kienheim à Rohr

La question des photos prises par les parents présents est soulevée. « Que font les parents de ces photos ? » Attention à la diffusion via les réseaux sociaux. Faudrait-il demander une autorisation pour que tous les enfants soient pris en photos par les autres familles ? Faudrait-il interdire l'usage du téléphone personnel et diffuser uniquement les photos via un site école sécurisé ? Avis des personnes présentes ? Une réflexion sera menée et le bilan sera présenté au 3ème CE.

\*8 avril : photographe

\*correspondance avec l'école de Kienheim autour d'échanges d'énoncés de problèmes mathématiques

\*29 avril ou 6 mai : intervention Eurovoyageur pour les CM au printemps

\*31 mai : visite du mémorial du Struthof dans le cadre du programme d'histoire pour les CM avec la classe de CM2 de Wingersheim (sortie financée à hauteur de 5€ par élève par les communes > merci !)

M.Krieger souligne qu'il peut fournir aux équipes des billets gratuits supplémentaires pour les adultes accompagnateurs. M.Toussaint indique que l'association du Souvenir français pourrait intervenir en classe en cycle 3 pour parler de l'incorporation de force.

\*une visite du collège : la date sera communiquée dès que possible si une visite est envisagée

\*du 26 juin au 1<sup>er</sup> juillet : voyage aux châteaux de la Loire > dernière réunion d'informations avec présentation des accompagnateurs prévue le 13 mai 2022 à 20h à l'école de Rohr.

\*4 juillet : course d'orientation inter-écoles Rohr-Kienheim à Kienheim (CE1→CM2)

Dans tous les cas, vous serez informés avec des précisions complémentaires le moment venu.

L'organisation d'une fête de fin d'année le samedi 18 juin est soulevée. Mme Wicker précise que l'idée est de trouver une date qui puisse convenir à tout le monde mais surtout de dégager une action qui puisse permettre aux élèves de mettre en valeur leurs travaux et leurs productions. Il faudra donc veiller à trouver des manifestations qui puissent cibler cet objectif (journée sportive, rencontres inter-génération avec enfants-adultes, expositions, spectacles de danse – de musique, qui permet aux enfants de montrer ce qu'ils ont appris). Il n'est pas nécessaire que cela se passe sur une seule journée, cela peut se faire sur plusieurs jours également.

Mme Megnouche propose également l'idée d'une présentation du potager des PS-MS à tous les parents.

- **Action co-éducative : restitution du questionnaire « Bien être à l'école » et diffusion.**

- Résultats du sondage

Suite au résultat du sondage mené par les représentantes de parents d'élèves en février 2022 sur le bien-être des enfants du RPI, deux points ont été soulevés. Madame WEISS a procédé en CE à la lecture du document de synthèse transmis aux parents le 8 avril ainsi que d'un préambule, dont voici un résumé. Le document complet est joint au présent compte rendu.

#### 1) Devoirs :

Certains parents ont exprimé leurs ressentis quant aux difficultés à gérer au quotidien des devoirs qui peuvent leur sembler trop longs ou trop nombreux. Les enseignants ont pris en compte ces remarques et procéderont, dans la mesure du possible, à des ajustements qui devraient permettre aux parents de pouvoir encadrer plus facilement et plus sereinement le travail de leur enfant.

#### 2) Harcèlement :

Un échange autour du harcèlement scolaire a eu lieu entre l'équipe enseignante et les parents d'élèves délégués.

Dans le sondage, certains témoignages ont révélé un mal être ou une souffrance de l'enfant à l'école. Ces alertes ont été prises en compte par l'équipe enseignante afin de comprendre les situations et d'y remédier de manière adaptée. Pour que ce sujet soit pris en charge, il est primordial que les parents entreprennent une démarche de communication pour accompagner leur enfant. L'équipe éducative invite les familles concernées à se rapprocher d'elle au plus vite. Il est rappelé que les parents peuvent contacter les délégués de parents d'élèves ou le médiateur pour les accompagner dans cette démarche. Une situation ne peut pas

être traitée si elle demeure inconnue.

M.Toussaint prend la parole pour indiquer qu'il souhaiterait que les municipalités soient informées à l'avenir en amont de tels sondages. Il fait également une distinction entre les termes de « harcèlement » et de « mal-être » et souhaite qu'ils soient employés de manière éclairée. M.Krieger souligne également qu'il est très important que tout le monde se mettent autour de la table pour parler d'un tel sujet. Il ajoute également qu'au niveau de la COMCOM, une association HALTE fait des opérations de sensibilisation au harcèlement au collège.

Mme Wicker introduit le projet pHARe (voir ci-dessous) et présente les différentes interventions faites par l'Inspection depuis le lancement de ce sondage. Elle souligne l'intervention de Mme Bastien et sa responsabilité dans la prise en charge de tous les cas de harcèlement signalés en milieu scolaire.

Dans tous les cas, ce sondage a pu révéler différentes situations de mal-être et a le mérite d'avoir mobilisé toute l'équipe autour de ces cas qu'il faudra creuser pour pouvoir les encadrer au mieux et intervenir rapidement en cas de situation de harcèlement avérée, dans l'intérêt des enfants.

- Point sur le protocole institutionnel visant à répondre aux situations de harcèlements à l'école

Dans le cadre du programme pHARe mis en place par le ministère, il s'avère que nous avons justement été destinataire des nouvelles procédures à suivre à compter du mois de mars 2022, à savoir :

> compte tenu du sujet sensible et complexe que le harcèlement représente, nous nous devons d'être prudents et de respecter scrupuleusement les étapes recommandées.

1. Prendre note de la date du signalement de la situation

2. Noter les personnes signalant la situation :

\* l'élève victime :

\* l'élève(s) présumés auteur(s) ou intimidateur(s) :

\* la description des faits : paroles, gestes reprochés, lieu, circonstances, présence de témoins

3. Analyse de la situation en équipe en lien avec la hiérarchie

\* La situation relève de l'intimidation ou du harcèlement (surnoms, moqueries, mises à l'écart, rumeurs...)

\* La situation relève d'un signalement : violence physique, brimades pénalisables

\* La situation ne relève pas de l'intimidation ou du harcèlement

4. Description de la gestion de la situation

\* Accueil de l'élève victime, propos mis par écrit

\* Accueil des parents de l'élève victime

\* Accueil de l'élève(s) témoin(s)

\* Accueil des parents de l'élève(s) témoin(s)

\* Accueil de l'élève(s) présumé(s) auteur(s) (> *Recueillir le contexte, les éléments, propositions de résolution de la situation, rappel des règles du vivre ensemble, conséquences du harcèlement, information des suites possibles, réponses apportées, proposition(s) de réparation*)

\* Accueil des parents de l'élève(s) présumé(s) auteur(s) (> *conséquences des actes commis, avis sur les réparations proposées*)

5. Concertation de l'équipe

6. Actions mises en place à l'échelle de l'école

\* Sensibilisation collective des élèves dans la ou les classes concernées

\* Sensibilisation des familles

Les parents représentants précisent que les chiffres avancés sont le nombre de témoignage et non de cas

de harcèlement, plusieurs témoignage pouvant potentiellement être sur un seul cas. Une des situations reportées est déjà suivie et en cours de résolution. Mme Wicker précise que c'est en équipe de s'interroger, lors d'une suspicion, de la distinction entre « chamailleries » et harcèlement. Il ne faut pas être systématiquement alarmiste mais toujours rester prudent et attentif à tous les cas potentiels.

#### - Préparatifs de la classe transplantée en Pays de Loire

Cette année est une année particulièrement chargée en termes d'opérations menées dans le but de réduire le coût du voyage à la charge des familles. Un grand merci à l'ensemble des parents qui se sont mobilisés. Nous vous rappelons que le prix de la classe de découvertes s'élevait, par élève, à un montant total de 438€ (tout compris : trajet, logement, repas, activités)

Suite à l'ensemble des actions menées (fromages, agrumes, chocolats...), à la participation des communes, de l'OCCE et de la coopérative scolaire, la part à la charge des familles est réduite de 70€ par enfant pour l'instant. Les 15€ de la deuxième opération fromages est discuté. Les familles ont déjà effectué une partie du règlement (220€ ou 2x110€ ou 5x45€). Le montant restant à la charge des familles sera annoncé fin mai – début juin.

\*opération fromage 1 > 34€ à déduire par enfant (avec l'association de Rohr)

\*opération agrumes >11€ à déduire par enfant (avec l'association de Rohr)

\*opération fromages 2 > 15€ à déduire par enfant (avec l'association de Gougenheim) Ces 15€ seront peut-être utilisés pour financer une éventuelle fête ou pour le voyage > reste à définir

\*chocolats > En attente de confirmation des représentants de parents (avec l'association de Gougenheim)

\* aide de la part des communes : 5€ par jour et par enfant.

\* aide de l'OCCE : 120€

\*aide JPA pour 5 élèves

\*la coopérative scolaire prendra en charge une partie à l'issue de toutes les opérations

#### ● **Opération Initiative**

Comme il y avait un écart très faible pour le choix de l'opération une petite enquête rapide a été menée auprès des familles pour recueillir leur préférence :

\*33 torchons

\*38 plateaux (choix retenu)

\*16 sans réponse

Un modèle de plateau est visible à l'école de Rohr sur simple demande. Début de l'opération : 2 mai.

#### ● **Bilan des alertes PPMS et incendie**

##### A Gougenheim :

- Le second exercice incendie de l'année aura lieu la deuxième 3ème semaine d'avril et sera donc présenté au 3ème Conseil d'école.

- Exercice PPMS Séisme effectué le vendredi 18/03/2022 à 9h35.

Exercice PPMS réalisé dans un contexte encore particulier puisque l'ATSEM Laurence Bernecker était absente.

En début de matinée, une séance de langage a eu lieu dans les deux classes, au cours de laquelle tremblements de terre, risques et conduites à tenir ont été abordés. La matinée s'est poursuivie puis Mme Klein a donné le signal.

Les élèves ont très bien réagi puisqu'ils se sont instantanément levés et mis à l'abri sous les tables. En PS/MS, seule une petite fille cherchait « une table » pour se mettre à l'abri, car celle visée avait été prise.

Un garçon l'ayant vu est allé vers elle pour lui indiquer un endroit. En GS/CP, les enfants se sont très rapidement placés sous les tables, en silence.

Bilan plus que positif. Un grand BRAVO à tous les élèves, qui ont su réagir, sans cris et sans craintes. Un retour a été fait après l'exercice et les élèves ont été félicités.

#### A Rohr :

- Le second exercice incendie de l'année aura lieu la semaine prochaine et sera donc présenté au 3ème Conseil d'école.
- l'exercice PPMS Séisme s'est déroulé le 18 mars en présence de l'AESH et de l'intervenante de religion. Au signal, tous se sont bien mis en sécurité sous les tables. Au second signal, toute l'école a été évacuée dans le calme et s'est retrouvé au point de rassemblement.

- **Demandes et remerciements de l'équipe pédagogique**

Remerciement à l'équipe communale pour sa réactivité habituelle et ses interventions rapides, notamment pour un réglage de la chaudière récemment.

Remerciement aux maires pour leurs disponibilités lors du cross pour la remise des médailles.

Remerciements pour l'achat des livres pour compléter une collection de littérature pour les CE, pour l'achat du canapé dans la classe de CM. Nous remercions également la participation des communes pour la sortie au mémorial.

- **Demandes ou remarques des mairies**

- Départ à la retraite d'une ATSEM : Mme Bernecker. Son dernier jour est le 30 juin. Une action commune sera entreprise pour son départ. Une commission RH sera faite à Gougenheim pour décider de la suite qui sera donnée à l'organisation des postes d'ATSEMs dans l'école.

- Au prochain Conseil d'écoles, un point sera mis à l'ordre du jour concernant la sécurisation de l'école. Des travaux seront entrepris durant l'été pour ne pas perturber le déroulement de la classe.

- M.Toussaint demande s'il y a toujours des soucis de circulation sur le parking devant l'école. Mme Lorentz et les représentantes de parents trouvent qu'il n'y a plus de problèmes depuis que les voitures se garent sur l'autre parking.

- **Demandes ou remarques des parents d'élèves**

- La diffusion de brochure à l'école : procédure à retenir

Les brochures distribuées en classe peuvent potentiellement poser problèmes. Des parents ont été surpris de trouver des brochures émanant d'association engagée (protection des animaux, etc.) Il faudrait donc songer à un protocole de validation des tracts et prospectus. Mme Lorentz rappelle que nous distribuons des brochures concernant certaines associations culturelles (dances, musique...) du village ou de la région, mais que la règle générale est de ne pas distribuer les imprimés publicitaires à l'école. Mme Wicker confirme qu'il n'est pas l'attribution des écoles de distribuer des messages publicitaires ou engagés et que c'est une décision qui doit être prise par les représentants de parents, hors du cadre de l'école. M.Toussaint ajoute qu'il est passé par les écoles pour distribuer des annonces d'initiatives locales (comme une association de danse alsacienne) ou encore une information sur la vaccination des enfants de 12 ans ouverte au centre de vaccination de Truchtersheim.

- L'accueil du matin à Gougenheim : demande prévue à l'Alef

Les parents souhaitent interroger l'ALEF pour voir s'il existe une solution pour prendre en charge le temps d'attente de 15 minutes le matin car certains parents doivent attendre entre l'ouverture des deux écoles. M. Krieger répond que la ComCom gère les temps d'accueil du matin. Ce temps coûterait très cher à la ComCom et pourrait éventuellement, s'il y a 15 inscriptions au minimum, se tenir mais sur la commune de Kienheim. Il souligne également qu'il sera très difficile de recruter une personne pour 15 minutes le matin et que cela ne pourra très probablement pas se faire sur Gougenheim. Les parents soulignent qu'il n'y a pas de case à cocher « Accueil du matin » sur les fiches de l'ALEF. M.Krieger

accepte de considérer cette problématique d'accueil du matin, si et seulement si il y a effectivement 15 demandes effectives. Au niveau de la ComCom, on essaye de rassembler les enfants de plusieurs villages dans une seule et même structure, et non d'ouvrir des micro-structures sur plusieurs villages proches.

- Organisation des prochains Conseil d'écoles

Les Directeurs souhaitent proposer au Conseil d'écoles de se réunir (ou un adjoint/suppléant) avant chaque Conseil afin de pouvoir préparer les réunions et les ordres du jour. À l'issue du Conseil, le compte-rendu sera relu et approuvé par les enseignants, les équipes municipales et les représentants de parents avant d'être diffusé à l'ensemble des parents.

Ouverture du verre de l'amitié offert par les parents représentants et les enseignantes.

Date du prochain conseil d'école : 10 juin à 20h.

Nom et signature du secrétaire de séance :

M.Wishaupt Sébastien

Nom et signature des présidents de séance :

Mme Céline LORENTZ